

sera pas capable de payer l'intérêt et sera tellement enterré dans les dettes, que notre monnaie tombera bien au-dessous du taux actuel. Les financiers du monde savent quelles sont les ressources d'un pays, quelles sont ses dettes, et la valeur de l'argent tombe en proportion du montant des obligations et des aptitudes à payer sur les ressources, l'intérêt et le capital en souffrance.

Nous nous souvenons qu'aux Etats-Unis, après la guerre, et en dépit des ressources que nous leur connaissons: leur immense territoire, leurs ressources matérielles de toutes sortes et leur peuple énergique, la valeur de leur monnaie était de \$150 à \$200 de papier pour \$100 en or. Ils commencèrent à économiser, ils établirent un fonds d'amortissement, ils liquidèrent leur dette, et en très peu de temps, la monnaie des Etats-Unis regagna le pair en or. C'est là le moyen d'agir que doit adopter un gouvernement; il ne doit pas dépenser sans frein, prodiguant l'argent ici et là, mais il doit commencer de suite à abolir toute dépense excessive et à établir des règles sévères en ce qui concerne l'offre et la demande, dans la production et les dépenses et ce, jusqu'à ce que le Canada se soit relevé et soit redevenu un pouvoir commercial et financier indépendant.

Je désire dire un mot au sujet de cet édifice. L'on en a fait de grands éloges, que je ne saurais approuver. Je me souviens du vieux palais. Je suis venu ici en juin 1867; ses colonnes de granit écossais s'élevaient dans un champ de verdure et en bas, reliant les clôtures, se trouvait un mur de pierres à surface rugueuse. Cet édifice pittoresque avec sa jolie couleur et son ensemble, ressemblait à un palais oriental. La variété dans les pierres, l'ornement et les fenêtres, et tout le reste en faisait un très joli édifice. Celui-ci, naturellement, est très commode. Il y a beaucoup de bureaux et beaucoup de couloirs. Il y a un labyrinthe d'entrées et de sorties. J'espère qu'aucun des sénateurs ne s'y perdra. Le prix de l'édifice égale, je crois, le coût de celui d'Albany dans l'Etat de New-York. Je ne sais pas combien il coûtera lorsqu'il sera complété, mais j'espère que le montant sera en rapport avec l'utilité de l'édifice et que la structure sera un ornement et l'orgueil du Canada. Il fut commencé dans des temps très durs, et j'espère que l'on fera tous les efforts possibles pour éviter qu'il ne soit une dépense immense et extraordinaire et hors de toute proportion avec son utilité comme palais législatif.

En ce qui concerne le bill du cens électoral, je veux faire cette remarque brève

que tout bill, quel qu'il soit, sera certainement meilleur que l'inique (Loi des élections en temps de guerre; loi qui fut odieuse à la grande majorité du public. Ce fut un objet d'aversion et un sérieux abus qui ne fut tolérable qu'à cause des circonstances causées par la guerre alors que presque tout était justifié. J'espère que la nouvelle loi du cens électoral sera juste et la même pour toutes les parties du pays; qu'elle introduira au Parlement des hommes représentant toutes les classes de la société, et par dessus tout, qui représenteront les idéals élevés du peuple en cherchant l'avancement, la renommée et l'honneur de notre pays; que ce sera une mesure qui réfléchira les sentiments avancés, les motifs patriotiques et l'esprit de coopération de chaque province du Dominion.

Je pourrais continuer et parler d'autres sujets qui furent aussi mentionnés par mes savants amis qui ont proposé et appuyé l'adresse, mais je ne veux pas abuser plus longtemps de la patience de cette Chambre. Permettez-moi cependant d'ajouter mon humble tribut à l'attestation qui a été faite de l'immense importance de la visite du Prince de Galles au Canada. Par ses manières naturelles, sa bonhomie et ses dispositions à se familiariser avec des plus humbles, il a gagné tous les cœurs de ceux avec qui il est venu en contact. La dignité calme de ses manières dénote le haut rang qu'il occupe, et ses manières affables et la cordiale réception qu'il fit à tous ceux qui vinrent à lui révélèrent la bonté de sa nature. Je me réjouis avec tous et si le Canada doit devenir une nation indépendante, d'après les rêves de mes honorables amis de l'autre côté de la Chambre, j'espère que le successeur du duc de Devonshire, (qui dit-on, doit nous quitter), sera Son Altesse Royale le Prince de Galles.

L'honorable M. DOMVILLE: Honorables sénateurs, je n'avais pas l'intention de vous adresser la parole car "si la parole est d'argent, le silence est d'or", mais lorsque vous y êtes poussé par les pointes malicieuses que vous recevez ici et là, il est tout naturel que vous fassiez au moins quelques remarques que les autres pourront lire. Il y a de bons hommes un peu partout, cependant les provinces du bas Canada ne sont pas représentées dans le cabinet. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard n'ont pas de représentants. Où est la sécurité du gouvernement d'union s'il ne peut s'assurer des représentants dans quelques-unes de ces provinces? Le gouvernement doit les avoir considérés comme inutiles, ou bien il ne veut pas les avoir,